

SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE : COMMENCER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ ADAPTÉE

Le **DAPAP** propose un accompagnement individualisé pour commencer ou reprendre une activité physique en douceur.

Pour qui ?

- Les enfants et adultes porteurs de maladies chroniques non-transmissibles, en ALD ou présentant au moins un de ces facteurs de risque : l'HTA, le syndrome métabolique, le surpoids, l'obésité.
- Les personnes âgées de plus de 70 ans, repérées fragiles par un professionnel de santé.

CONSULTATION
MÉDICALE



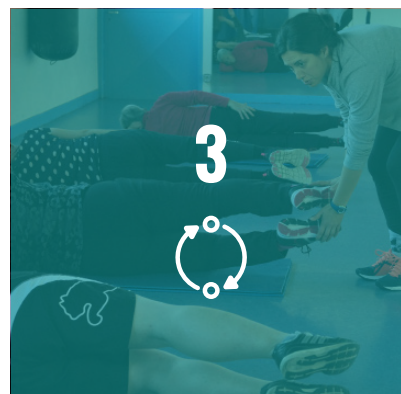
CONTINUITÉ DE
PRISE EN CHARGE
VIA LE DAPAP



VERS UNE
PRATIQUE
AUTONOME



PRISE DE RDV
AVEC LE DAPAP



ORIENTATION
ACTIVITÉ
PHYSIQUE
ADAPTÉE



ZOOM SUR : LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement d'un groupe de personnes déjà constitué, accompagné dans le cadre d'une action collective est possible



- 1 - CONSULTATION MÉDICALE

Evaluation du risque médical par le médecin traitant.



- Certificat médical
- Fiche de prescription



- 2 - PRISE DE RDV AVEC LE DAPAP

Prise de contact avec le DAPAP en vue d'une première rencontre, via le numéro unique.



Prise de contact avec le DAPAP par téléphone via le numéro unique :
04 43 07 36 46
ou par mail :
contact@dahlir.fr



- 3 - CONTINUITÉ DE PRISE EN CHARGE VIA LE DAPAP

Entretien motivationnel et tests de la condition physique, en présence du Travailleur social, si besoin.

Objectif : co-construire un projet d'Activité Physique Adaptée.



- Protocole de test de condition physique
- Questionnaires
- Guide entretien
Résumé de l'entretien et du parcours envisagé adressé au TS



- 4 - ORIENTATION ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Vers un parcours individualisé adapté aux besoins.



Démarche d'accompagnement DAHLIR.
En fonction des besoins, orientation vers :
- Atelier Passerelle
- Activité Sport Santé
- Activité Sport Bien-être
- Milieu ordinaire



- 5 - VERS UNE PRATIQUE AUTONOME

Adhésion dans un club ou association adapté à ses envies et besoins.



Suite de l'accompagnement DAHLIR et évolution du projet proposé (ex : passage d'un atelier passerelle vers une offre pérenne).
Suivi réalisé sur 2 ans.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Contactez l'association DAHLIR porteuse des DAPAP Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Rhône
Tél : 04 43 07 36 46 Mail : contact@dahlir.fr